

Atrébatie : le parc de Tincques accueille sa première entreprise

Premier volet de notre rubrique d'été dédiée aux projets de zones d'activités des com de com. Des dossiers lourds et très importants car synonymes de création d'emplois. C'est le cas du parc de Tincques, développé par l'Atrébatie et que nous présente son président, Pierre Guillemant.

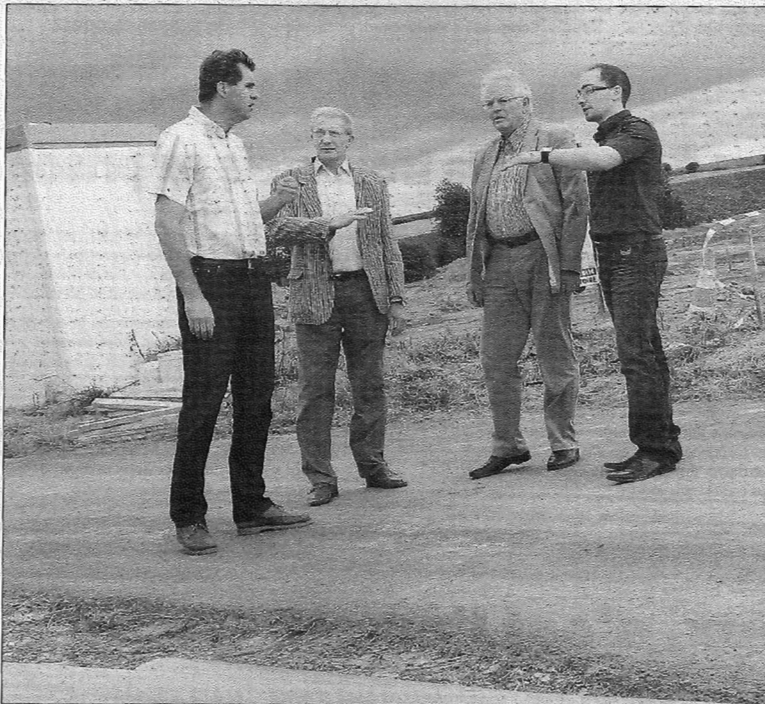
PAR DAVID DERIEUX
saintpol@lavoixdunord.fr

Pouvez-vous nous présenter le cheminement de ce projet de parc communautaire ?

« C'est un parc de 12,5 hectares, situé près du rond-point de Tincques, le long de la RD 939. La commune de Tincques avait prévu une zone d'activités dans son PLU (plan local d'urbanisme) à cet endroit. Le schéma initial avait été développé dans le contrat de développement rural signé en 1999. Ce projet est la suite naturelle de tout cela. C'est un bon endroit pour essaimer le développement sur le territoire, sachant que le projet d'A 24 entrerait favorablement dans cette démarche. »

Le parc de Tincques a la particularité d'avoir une vocation précise...

« Nous avons choisi de développer l'éco-construction dite intelli-



Pierre Guillemant et Gilbert Dartois, avec le directeur de l'Atrébatie et le chargé de mission.

gente. On avait largement anticipé cela avec une réflexion sur le long terme. Tout s'est articulé à partir de 2001 et les choix se sont confirmés au fil du temps, notre volonté étant de consommer moins d'énergie. Ce choix est aussi dicté par la densité des entreprises du bâtiment sur le territoire. Un atout existant, à renforcer par l'innovation et la recherche de valeur ajoutée. Peut-on dire que l'aventure de la création de ce parc a été un parcours du combattant ?

« On a perdu du temps, notamment à cause des fouilles qui nous ont coûté deux ans et 300 000 euros. »

« Oui, en partie. On a perdu du temps, notamment à cause des fouilles archéologiques qui nous ont coûté deux ans et 300 000 euros. Il a fallu de l'obstination pour dépasser tous les obstacles. Mais il y a aussi eu le classement du site comme Pôle d'excellence rurale. Un label qui est à la fois un encouragement, une reconnaissance et une identification du parc. »

Objectif : 400 emplois pour la fin du mandat

Où en est précisément le projet aujourd'hui ?

« L'aménagement du parc avait été perturbé sur sa partie sud, mais le chantier a repris en septembre dernier et bien avancé. Les travaux de VRD (voirie et réseaux) ont été réalisés ou sont en cours. Le chantier doit se terminer pour les mois d'octobre et novembre prochains avec les plantations et l'éclairage public. »

Avez-vous déjà conclu des accords avec des investisseurs ?

« Oui, le premier investisseur a commencé le chantier de ses travaux. Il s'agit de l'entreprise Délices des Sept vallées, qui produit

une gamme de pâtisseries et de viennoiseries pour la grande distribution et la restauration rapide. C'est une entreprise agroalimentaire en plein développement, qui conçoit un outil industriel innovant et à la mesure de ses besoins. Le bâtiment industriel s'étendra sur 6 000 m², pour 200 à 250 emplois à terme sur le site. Nous avons aidé cet investisseur dans sa démarche, notamment pour l'obtention de fonds auprès de l'Europe, l'État et la Région. »

La crise est-elle un frein au développement du parc ?

« Elle a en effet un impact, mais

c'est la thématique du parc qui va permettre de corriger ses effets. Il faut savoir que nous avons cinq investisseurs prêts à nous rejoindre quand il y a eu les découvertes archéologiques, mais nous ne pouvions pas nous engager sur les délais. Des contacts existent toujours mais le contexte est aujourd'hui différent. La crise rend les démarches plus délicates. Mais nous avons effectivement plusieurs contacts, dont deux ou trois entreprises qui seraient prêtes à se positionner avant le fin de l'année. On vise une quinzaine d'installations d'entreprises pour 400 em-

ploi(s) d'ici la fin du mandat, sachant que la négociation initiale avec la DATAR portait sur 250 emplois. Nous avons l'offre qu'attendent les entreprises : un axe routier important, le gaz, Internet haut-débit par fibre optique, un prix de 9 euros le m² et une taxe professionnelle unique intéressante de 10,76 %.

Que trouvera-t-on sur le parc Écopolis ?

« L'écoconstruction étant notre cœur de cible, nous voulons accompagner la montée en puissance des entreprises qui viendront. Le pôle sera la tête pensante du parc, un lieu de ressources, d'expertise et d'animation

sur l'écoconstruction. On trouvera aussi des filières, comme le bâtiment dédié aux personnes vieillissantes et dépendantes ; la construction autonome performante, comme la maison passive. On souhaite développer de nombreux partenariats et jouer la carte de l'ouverture au niveau international. »

Où en est votre projet de plateforme multiservices ?

« L'État, la Région et le Département se sont positionnés favorablement. Un permis de construire a été déposé. On finalise avec les élus du bureau le projet qui sera présenté au conseil communautaire fin septembre. »